

Réf: Dossier 440341

Avis de constitution

SOCIETE « CHRIST AGRICULTURE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot 118, Ilot
N.D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST AGRICULTURE »

Objet : - PRODUCTION ET VENTE DE MANIOC
- TOUTES ACTIVITES SE RAPPORTANT A L'
AGRICULTURE

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot 118, Ilot
N.D

Dirigeant(s) M DEGAUD ALBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09495 du 11/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55558/GTCA/RC/2025 du 11/09/2025

